

20 mars 2025 – 10h30

Une prise de conscience est nécessaire ! VINCI Autoroute déplore le 13^{ème} véhicule d'intervention heurté sur son réseau

Un nouveau véhicule d'intervention de VINCI Autoroutes a été percuté vers 8h10, sur l'autoroute A10, entre les échangeurs de La Rochelle (n°33) et Limoges (n°32), en direction de Paris. Il était en protection d'un poids lourd en panne sur la bande d'arrêt d'urgence, empiétant sur la voie de droite, lorsqu'il a été violemment percuté par un autre poids lourd. Tous les dispositifs de signalisation lumineuse étaient pourtant activés au moment du choc. Fort heureusement, l'homme en jaune n'était pas présent à l'intérieur du fourgon. Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des personnels en intervention sur route et autoroute.



Le véhicule d'intervention se trouvait sur la voie de droite en protection d'un poids lourd en panne, lorsqu'il a été percuté par un autre poids lourd. L'ensemble des dispositifs réglementaires de signalisation, notamment lumineux, était déployé sur le fourgon.

Sous l'impact du choc, le véhicule d'intervention a été projeté sur la bande d'arrêt d'urgence, en sens inverse de la circulation.

Fort heureusement, l'homme en jaune était en dehors de son véhicule et n'a pas été blessé, mais il est choqué par l'évènement dont les conséquences auraient pu être dramatiques. Le conducteur du poids lourd qui l'a percuté n'a pas été blessé.

Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des personnels en intervention sur route et autoroute. Pour préserver leur sécurité, comme celle des usagers de l'autoroute, VINCI Autoroutes rappelle une nouvelle fois l'importance absolue du respect des règles du Code de la route et notamment celle du corridor de sécurité, inscrite dans le Code de la route depuis 2018 :

A l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1. Je ralentis,**
- 2. Je m'éloigne,**
- 3. Je change de voie si possible.**

A la suite de ce nouveau heurt, VINCI Autoroutes déposera plainte et déploiera une campagne de sensibilisation sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, pendant 24 heures pour que cessent ces accidents inacceptables.

L'objectif est d'interpeller une nouvelle fois tous les conducteurs et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des hommes et des femmes en jaune, mais également des pompiers, forces de l'ordre et des dépanneurs, qui interviennent au quotidien pour assurer la sécurité sur l'autoroute.

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes visant à réveiller les consciences, cet accident porte à 13 le nombre de véhicules d'intervention heurtés depuis le début de l'année 2025 soit, déjà, plus d'1 par semaine.

En 2024, 43 véhicules d'intervention ont été heurtés sur le réseau, dont trois provoquant des accidents corporels. Il y a un an, en mars 2024, un accident dramatique sur l'A8 a entraîné le décès d'un patrouilleur et blessé gravement son collègue ainsi que deux gendarmes et un dépanneur.

Ces comportements ne peuvent plus durer et une prise de conscience est plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des personnels en intervention sur route et autoroute pour préserver leur sécurité, comme celle des usagers de l'autoroute.

Contact presse : 01 55 94 76 40